

PERSPECTIVES

OBSERVATOIRE PARTENARIAL ENVIRONNEMENT / AVRIL 2019

VILLES

Décliner la trame verte et bleue dans les projets d'aménagement

L'approche développée par l'aua/T pour évaluer les potentialités écologiques constitue un véritable outil d'aide à la déclinaison de la trame verte et bleue sur les territoires. Cette démarche dispose pour cela de nombreux atouts : une approche homogène du territoire, une considération de la biodiversité dite « ordinaire », des échelles d'analyses très précises, pouvant aller jusqu'au 1/5 000^e. Reproductible et transposable à différents territoires, elle a démontré son caractère pré-opérationnel dans la traduction locale de projets de trame verte et bleue, jusqu'au sein même de la ville.

Dans l'esprit des travaux du Schéma Régional de Cohérence Écologique de Midi-Pyrénées (2015), l'aua/T s'est engagée dans une réflexion méthodologique destinée à évaluer la fonctionnalité écologique potentielle du territoire, à partir d'indices éco-paysagers.

L'objectif : faciliter l'appropriation et la déclinaison de la trame verte et bleue (TVB) dans les projets de territoires.

Cette approche est basée sur des travaux développés initialement par les bureaux d'études Econnect et Biotope. Elle a néanmoins été adaptée au regard des caractéristiques propres des territoires localement investis, ainsi que des référentiels d'occupation du sol disponibles au moment des exercices.

Elle vise cinq objectifs majeurs :

- **préciser** les enjeux environnementaux du territoire en matière de biodiversité,
- **qualifier** la biodiversité ordinaire,
- **évaluer** la capacité potentielle des milieux à assurer une ou plusieurs fonctions écologiques,
- **sensibiliser** les acteurs aux questions de fonctionnement écologique,
- **cibler** les secteurs nécessitant des investigations naturalistes complémentaires, sans avoir vocation à remplacer ces dernières.

Elle doit ainsi faciliter la mise en compatibilité des continuités écologiques aux différentes échelles des exercices d'urbanisme.

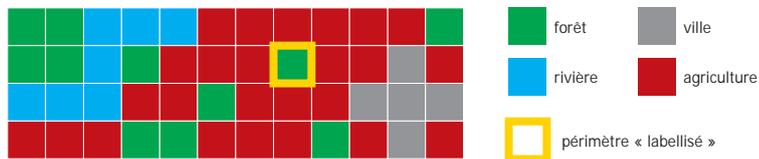
Une approche basée sur des principes éco-paysagers

L'approche méthodologique menée par l'aua/T s'appuie ainsi sur des principes éco-paysagers, qui intègrent des notions de fonctionnement écologique et de dynamique de la biodiversité ordinaire, à travers l'analyse « paysagère » (occupation du sol) du territoire, en plus de la désignation des périmètres naturels identifiés et « labellisés ».

Différents types de milieux ont été considérés, en fonction de la nature de l'occupation du sol. Cette approche suppose qu'à chaque type de milieu correspond un cortège d'espèces animales dites « représentatives ».

La finalité de ce travail est de fournir un outil d'aide à la décision et d'analyse très précis (jusqu'à une échelle du 1/5 000^e), facilement reproductible, transposable à d'autres territoires et aisément mis à jour.

1 Distinguer les espaces et les milieux par une analyse « paysagère » des territoires



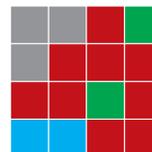
2 Supposer qu'à chaque type de milieu correspond un cortège d'espèces animales « représentatives »



3 Dépasser la seule identification des périmètres « labellisés » et intégrer le fonctionnement et la dynamique de la biodiversité ordinaire

Deux étapes majeures ponctuent la réflexion :

1. Caractériser l'occupation du sol : pour ce faire, disposer d'un référentiel géographique afin d'identifier les principaux types de milieux (ouverts, forestiers, humides, urbanisés, cultivés...), puis leurs déclinaisons en typologies plus fines, en visant l'échelle du 1/5 000^e.



2. Évaluer les potentialités écologiques du territoire à l'aide d'indices éco-paysagers.



En savoir plus sur la méthode et les indices éco-paysagers :

Perspectives Villes – Pour une approche globale du fonctionnement écologique potentiel des territoires, 8p. aua/T, 2015.

Pour une déclinaison opérationnelle dans les projets d'aménagement

La vision globale du fonctionnement écologique des milieux naturels donnée par cette approche vise à faciliter la compréhension de la notion de « continuité écologique » et aider à sa déclinaison dans les documents de planification et les démarches de projets urbains.

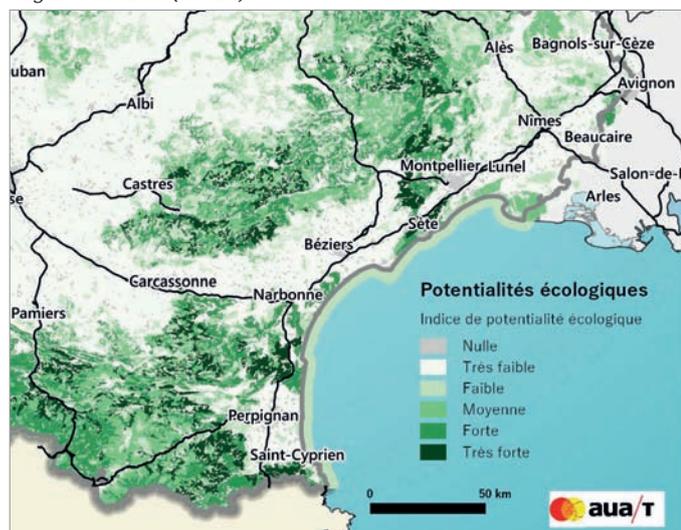
Conçue comme un outil d'aide à la décision et d'analyse, la méthode a été reproduite et transposée à différentes échelles et trouve aujourd'hui plusieurs applications opérationnelles sur les territoires d'intervention de l'aua/T, de la région Occitanie à l'échelle du quartier, socles de projets opérationnels de trame verte et bleue.

Les travaux réalisés s'appuient principalement sur deux référentiels en matière d'occupation du sol :

- Le référentiel Corine Land Cover (CLC) consiste en une base de données européenne d'occupation biophysique des sols, dont quatre versions ont été produites : 1990, 2000, 2006 et 2012. Son échelle d'utilisation est le 1/100 000° ; les bases complètes découpent le territoire en mailles de 25 hectares, ayant chacune un code de la nomenclature CLC ; des bases de changement sont également produites et cartographient les changements de plus de 5 hectares intervenus entre deux dates.
- L'OCS GE est une base de données de référence pour la description de l'occupation du sol de l'ensemble du territoire métropolitain et des départements et régions d'outre-mer (DROM). Elle est produite à partir de données existantes extraites des bases de données de l'IGN, et de toutes autres données mobilisables issues de référentiels nationaux ou locaux. Il s'agit d'une couche de données socle (couverture et usage du sol), pouvant être précisée à des niveaux thématiques fins (4 dimensions) pour une utilisation locale (par exemple pour un SCoT), jusqu'au 1/5 000°. L'ancienne Région Midi-Pyrénées est la 1ère région de France couverte par l'OCS GE de l'IGN.

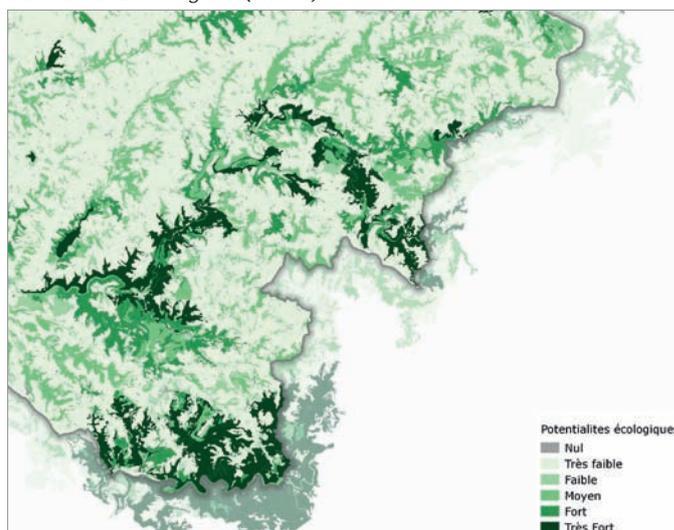
Échelle régionale

Région Occitanie (extrait)



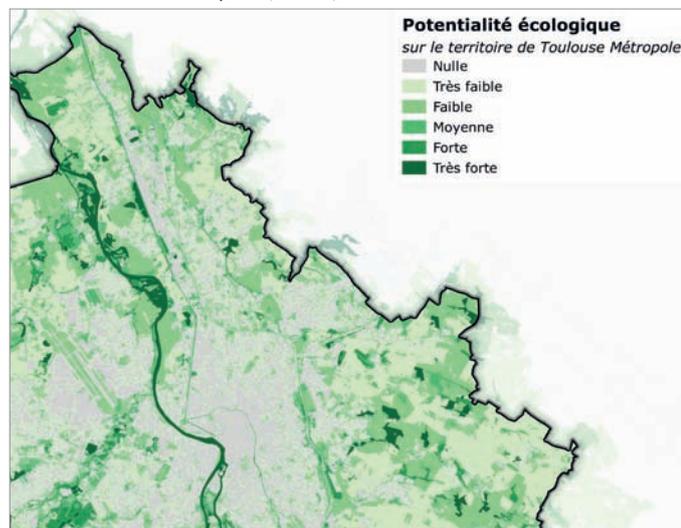
Échelle de SCoT

SCoT du Grand Albigeois (extrait)



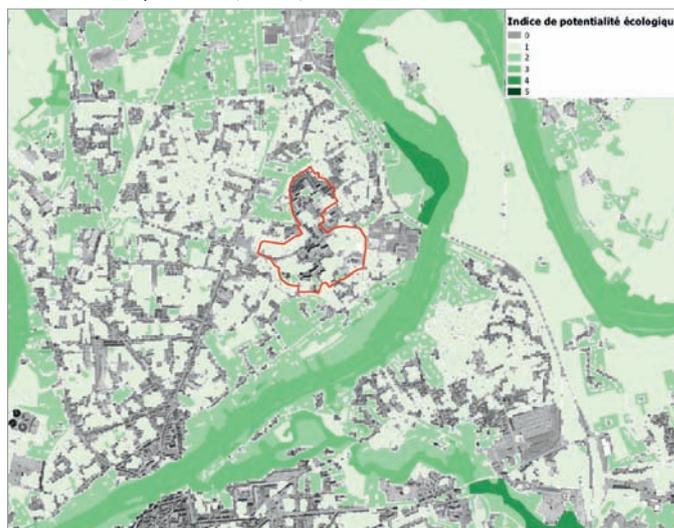
PLU intercommunaux...

PLUi-H Toulouse Métropole (extrait)



Échelle du secteur ou du quartier

Quartier Cantepau, Albi (extrait)



L'identification de nouveaux réservoirs de biodiversité potentiels

A l'échelle de la **région Occitanie**, les indices de naturalité (nature et qualité des milieux) et d'hétérogénéité (qualité et diversité de la mosaïque des milieux) ont été jugés pertinents dans l'identification de réservoirs de biodiversité potentiels, complémentaires aux périmètres réglementaires : Natura 2000, APPB, sites classés, et aux inventaires : ZNIEFF, ZICO, ZH...

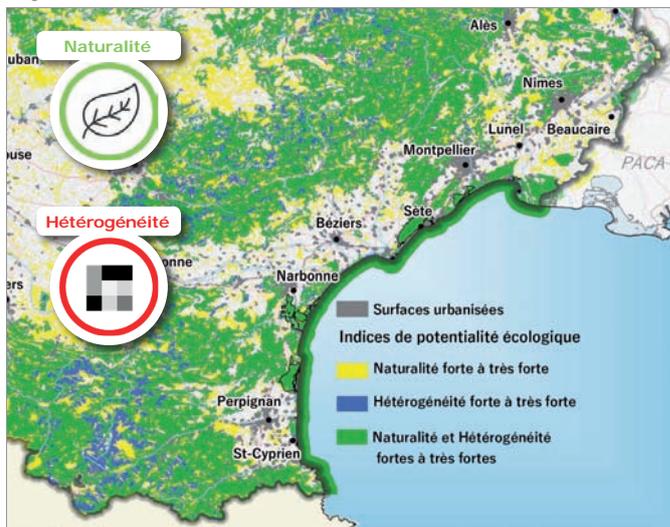
A l'échelle plus locale, ces mêmes indices de naturalité et d'hétérogénéité ont été retenus pour l'analyse de nouveaux réservoirs de biodiversité potentiels, complétés de l'indice de compacité-surface, pour sa capacité à mettre en exergue les espaces aux tailles et aux formes a priori les plus opportunes pour la biodiversité.

Outre le repérage d'espaces très fonctionnels au-delà des périmètres de protection et d'inventaire du patrimoine naturel, le calcul de l'indice final de potentialité écologique sur le **SCoT de Gascogne** a permis le repérage par sous-trames de différences majeures entre le Sud-Ouest (mosaïque fonctionnelle de milieux forestiers, ouverts, humides et cultivés) et le Nord-Est du département (espaces fonctionnels, mais petits et morcelés, peu protégés). L'analyse pas à pas des différents indices éco-paysagers a cependant permis de cibler des milieux particulièrement intéressants vis-à-vis de la biodiversité, utiles au repérage de réservoirs de biodiversité potentiels. Les plus vastes cœurs d'habitats très fonctionnels, pour partie déjà protégés, ont été qualifiés de réservoirs de biodiversité majeurs et les plus petits, très morcelés, encore fonctionnels mais fragilisés par les activités anthropiques, ont quant à eux été recensés comme des réservoirs de biodiversité secondaires.

Sur le **SCoT du Grand Albigeois**, l'exercice a permis de mettre en évidence des milieux particulièrement intéressants vis-à-vis de la biodiversité (indice de naturalité fort), doublée d'une importante diversité des milieux représentés, marquant une richesse des zones d'écotone (indice d'hétérogénéité fort). L'analyse de la surface et de la forme (indice de compacité-surface fort) a également mis en relief des espaces naturels, avec un cœur d'habitat important et des lisières efficaces, peu affectés par les activités anthropiques et donc favorables à une biodiversité riche et fonctionnelle. Tous ces paramètres, analysés simultanément, ont permis de cerner des réservoirs de biodiversité potentiels pouvant abriter de nombreuses espèces et ayant une vraie fonction support pour la trame verte et bleue.

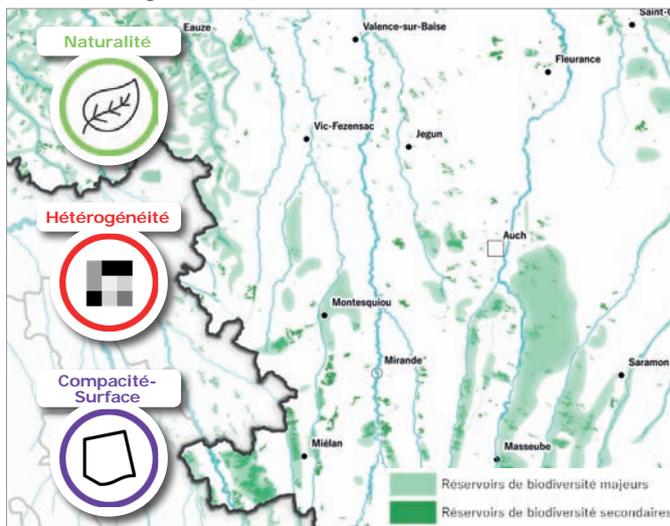
Indices utilisés à l'échelle régionale

Région Occitanie (extrait)

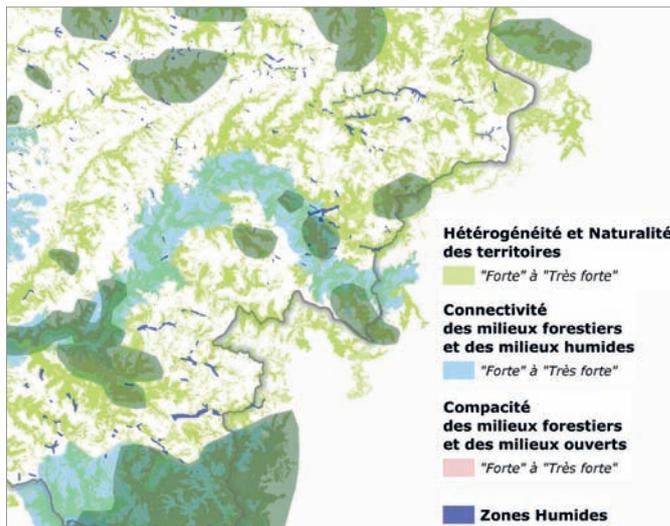


Indices utilisés à l'échelle des SCoT

SCoT de Gascogne (extrait)



SCoT du Grand Albigeois (extrait)



L'élaboration du **PLUi-H de Toulouse Métropole** (approuvé le 11 avril 2019) a fourni à la collectivité, accompagnée du bureau d'études Biotope, l'opportunité de s'interroger sur le projet de trame verte et bleue à définir et mettre en œuvre sur son territoire.

Dans cet exercice, l'indice final de potentialité écologique a été privilégié, croisé avec les nombreuses autres données disponibles (zones humides, ZNIEFF, APPB, données naturalistes locales...) ; les arbitrages ont été réalisés sur la base d'une approche écopaysagère et multifactorielle.

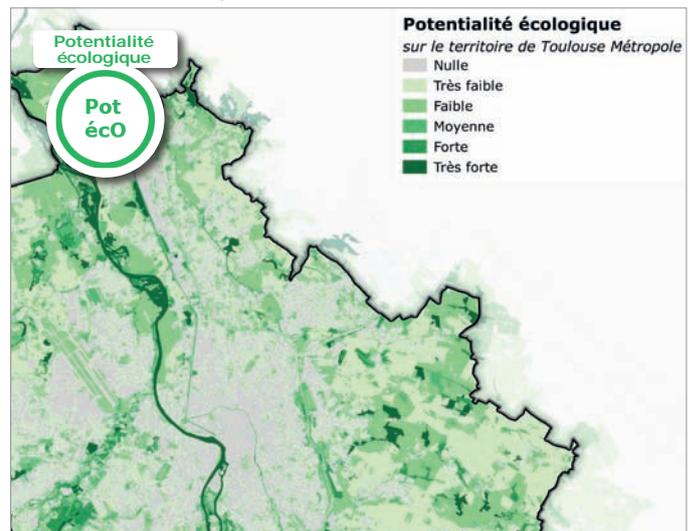
C'est également l'indice final de potentialité écologique qui a été utilisé pour travailler de façon plus ciblée sur certains territoires de projet. Dans le cadre d'une réflexion de renouvellement urbain du **quartier Cantepau**, à Albi, en rive droite du Tarn, plusieurs espaces à fort potentiel écologique et supports de continuités à l'échelle du quartier ont ainsi été identifiés dans la boucle du Tarn, comme des espaces de nature favorables à plusieurs usages : récréatif, paysager, biodiversité, liaison douces piétons et cycles, rafraîchissement...

Sur le **secteur Toulouse Est / Balma**, l'analyse de cet indice final participe à mieux comprendre l'enjeu de maintien d'un maillage d'espaces naturels et agricoles sur ce secteur de première couronne, soumis à forte pression urbaine.

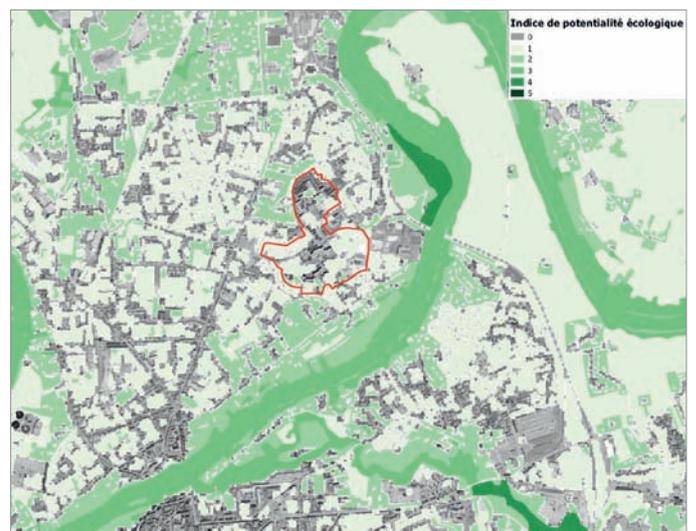
Enfin, sur le **SCoT de Gascogne**, l'indice final de potentialité écologique a également permis le repérage au sein des milieux urbanisés d'espaces particulièrement intéressants et fonctionnels propices au maintien et au développement de la nature en ville : espaces verts plantés, zones vertes de loisirs et terrains de sport (golfs, terrains de sports de nature...), aérodromes, notamment autour d'Auch.

Indice utilisé à l'échelle du PLUi-H de Toulouse Métropole et des études de secteurs

PLUi-H Toulouse Métropole (extrait)



Étude de secteur : Albi (extrait)



Étude de secteur : Toulouse Est (extrait)



L'identification de corridors écologiques potentiels

L'analyse des indices de connectivité et de compacité-surface a permis l'identification de corridors de biodiversité potentiels à l'échelle régionale, considérés comme des axes majeurs de déplacement des espèces. Ces derniers constituent un réseau structurant, complété de nombreux corridors secondaires plus ou moins bien structurés et efficaces, porté principalement par le réseau hydrographique et assurant les liens principaux avec les territoires adjacents (Bassin Aquitain...)

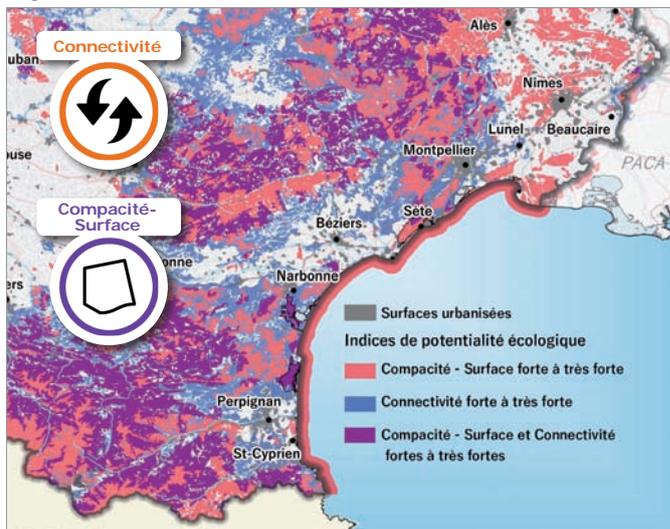
A l'échelle plus locale, l'indice global de connectivité, cumulant la carte de connectivité des milieux boisés, humides et ouverts, a été privilégié pour mettre en avant les corridors potentiels les plus fonctionnels à préserver ou à reconquérir, propices aux déplacements des espèces.

Sur le **SCoT de Gascogne**, l'analyse de cet indice vient confirmer l'existence et préciser les tracés de corridors mentionnés à l'échelle régionale (SRCE) : des corridors structurants potentiels entre les grands cœurs de biodiversité au Sud-Ouest et des corridors secondaires moins fonctionnels à reconquérir au Nord-Est (continuum potentiellement moins évident ou inexistant, altéré par plusieurs obstacles).

Sur le **SCoT du Grand Albigeois**, l'analyse des indices de connectivité par grand type de milieu (boisé, ouvert, humide) a mis en avant les espaces les plus connectés, par sous-trames. Elle a facilité le repérage des corridors structurants potentiels entre les grands cœurs de biodiversité (complémentaires au SRCE) et des corridors secondaires portés par le chevelu hydrographique. L'indice global de connectivité, donne des indications sur les corridors biologiques potentiels les plus fonctionnels à préserver. L'exercice a également mis en évidence la fragilité de certaines liaisons, notamment à l'Ouest du Grand Albigeois (continuum peu évident et fragile), et posé les premiers enjeux de protection et de reconstitution des réservoirs et des corridors de biodiversité, pour faciliter les liaisons sur cette portion du territoire.

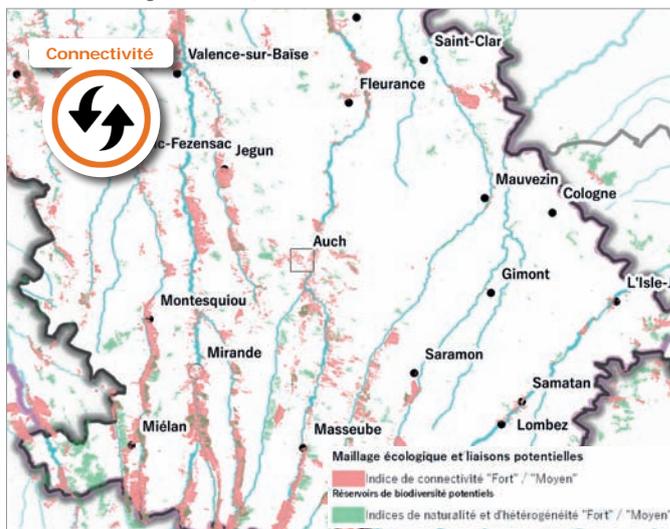
Indice utilisé à l'échelle régionale

Région Occitanie (extrait)

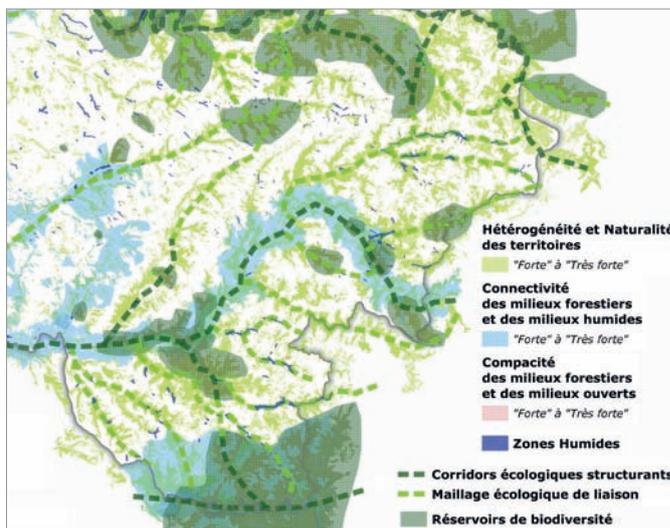


Indice utilisé à l'échelle des SCoT

SCoT de Gascogne (extrait)



SCoT du Grand Albigeois (extrait)



Une cohérence vérifiée avec les périmètres réglementaires et les documents existants

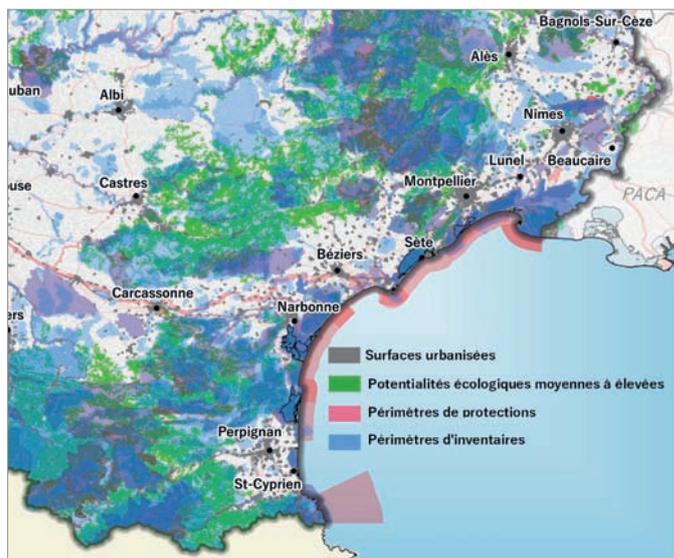
La mise en œuvre de l'approche éco-paysagère permet d'identifier de nombreux espaces aux potentialités écologiques fortes à très fortes, recelant un intérêt écologique qui a pu être vérifié par les périmètres réglementaires.

L'exercice met ainsi en avant la pertinence de la modélisation développée.

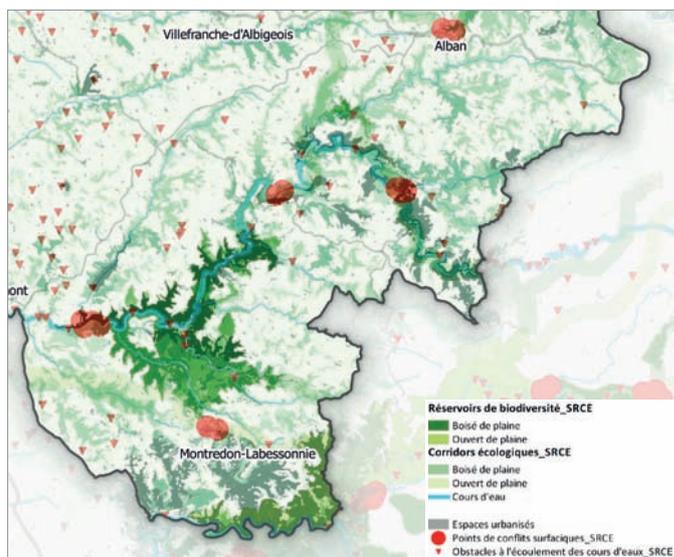
En outre, l'identification d'espaces naturels aux potentialités écologiques élevées, mais situés en dehors des périmètres réglementaires, rend plus évident le rôle de la nature dite « ordinaire » dans le fonctionnement écologique du territoire régional.

Elle donne également à voir sur les espaces naturels aujourd'hui peu prospectés par les naturalistes et dont les richesses écologiques sont encore méconnues, mais aussi sur les espaces dont les richesses biologiques sont connues mais non encore intégrées au réseau des périmètres réglementaires de protection et d'inventaire.

... à l'échelle de la région Occitanie (extrait)



... à l'échelle du SCoT du Grand Albigeois (extrait)



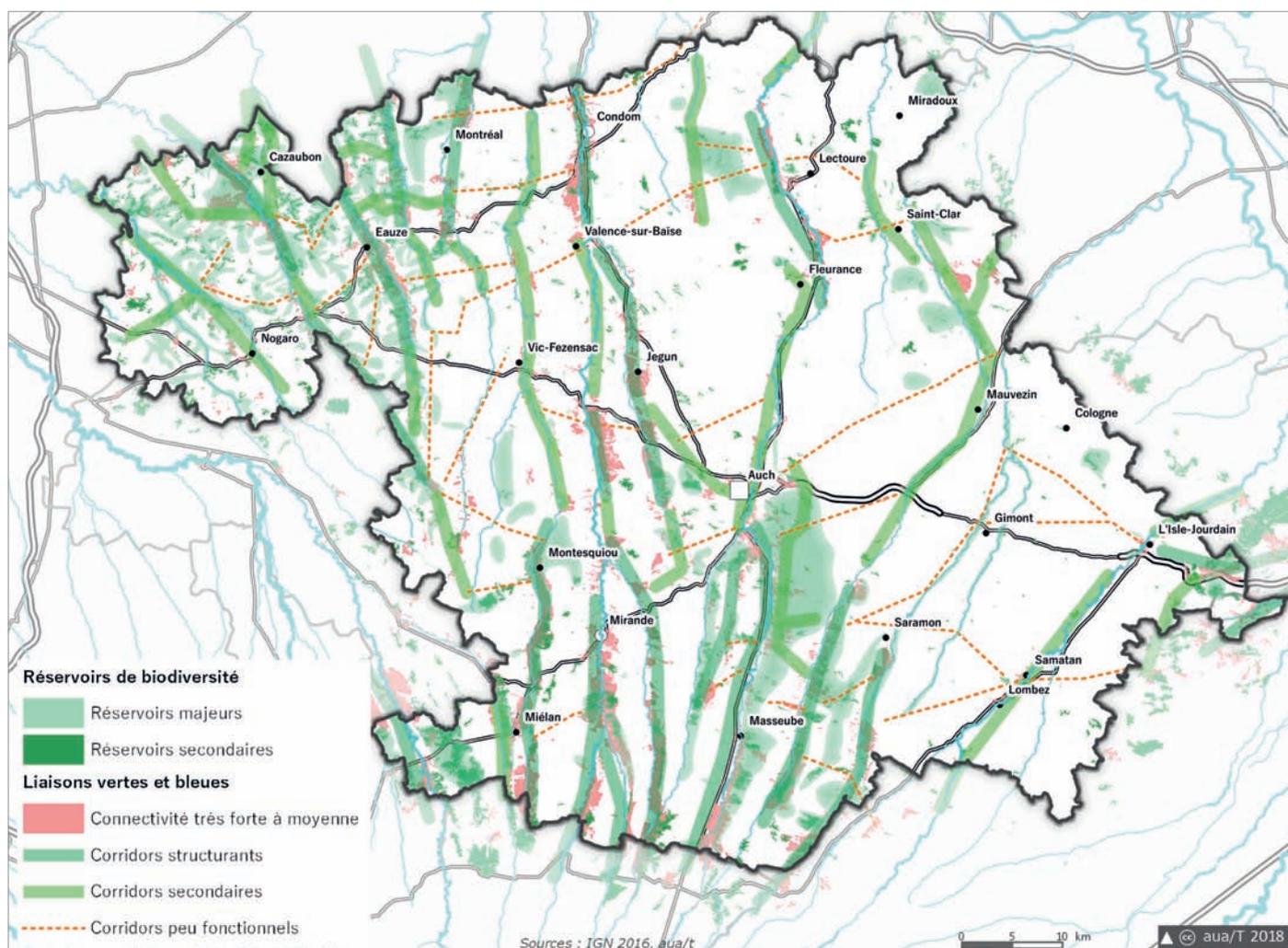
Au bénéfice d'un projet de trame verte et bleue

En se fondant sur une analyse systématique, fine et modélisée des espaces de différentes natures d'un territoire, la méthodologie développée par l'aua/T propose une nouvelle approche des enjeux écologiques, considérés de façon homogène sur l'ensemble des territoires considérés. Les résultats issus de cette nouvelle expertise, à plus ou moins grande échelle, permettent d'identifier les structures paysagères a priori les plus favorables au fonctionnement des milieux naturels. Elles participent alors à alimenter les politiques locales de préservation de l'environnement et éclairer les décideurs sur les enjeux écologiques majeurs et les stratégies d'action qui doivent en découler.

Vers un projet de trame verte et bleue à l'échelle du SCoT de Gascogne

En complément de la localisation des espaces naturels remarquables identifiés par le Schéma régional de cohérence écologique, l'approche éco-paysagère a permis l'identification de réservoirs de biodiversité potentiels majeurs et secondaires, ainsi que de corridors de biodiversité potentiels structurants, secondaires et moins fonctionnels à ce jour.

Cette analyse permet de mettre en exergue les enjeux du territoire à considérer pour construire le futur projet de trame verte et bleue du territoire de Gascogne, à inscrire dans le PADD et à traduire dans le DOO, pour une déclinaison à des échelles plus locales.

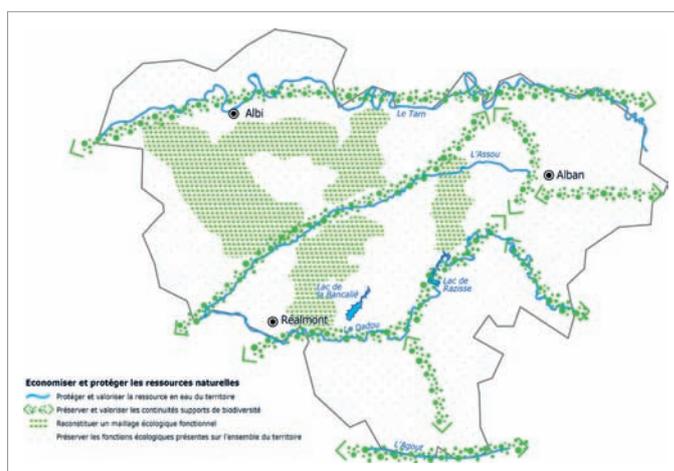
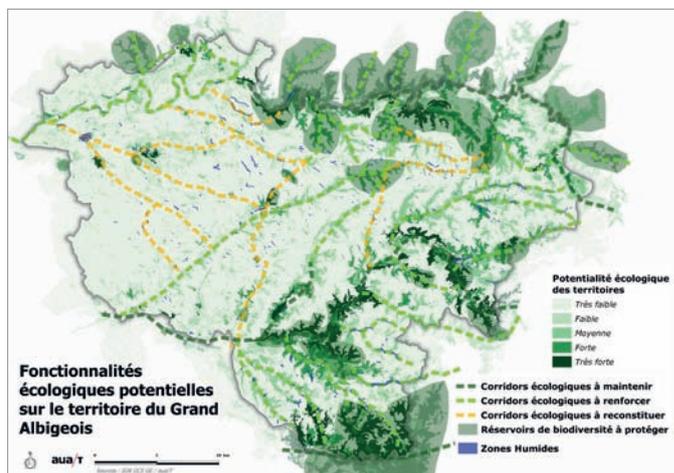


Des propositions de nouveaux réservoirs et corridors à protéger sur le Grand Albigeois

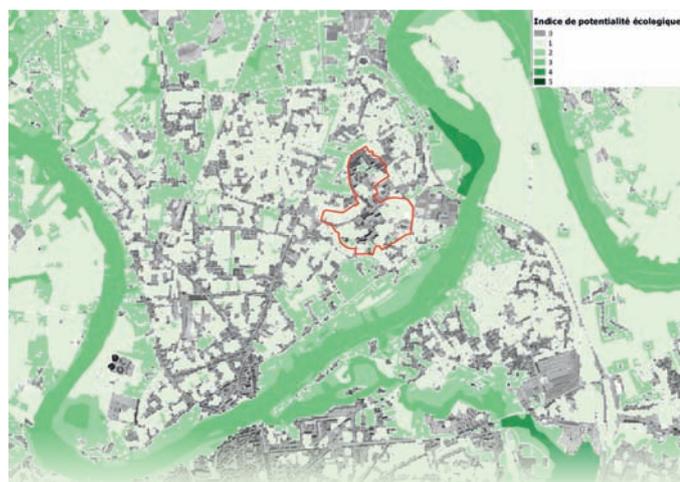
La définition de la trame verte et bleue dans le SCoT du Grand Albigeois repose quasi exclusivement sur l'étude des potentialités écologiques réalisée lors du diagnostic territorial.

De nouveaux réservoirs de biodiversité potentiels ont été identifiés dans le diagnostic et inscrits dans le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) du SCoT, comme de véritables points d'ancrage de la trame verte et bleue locale. L'approche éco-paysagère a également permis de mettre en avant des corridors de biodiversité potentiels, complémentaires à ceux figurant dans le SRCE : le diagnostic a permis de poser les premiers enjeux de protection, de renforcement et de reconstitution des corridors de biodiversité, pour faciliter les liaisons sur les différentes portions du territoire, qui ont ensuite été déclinés et inscrits dans le PADD du SCoT.

Malgré la précision de l'exercice dans la définition de continuités écologiques potentielles, le Document d'orientations et d'objectifs (DOO) du SCoT laisse toutefois des marges d'appréciation locales qui doivent être précisées, notamment dans les documents d'urbanisme locaux (PLU et PLUi).

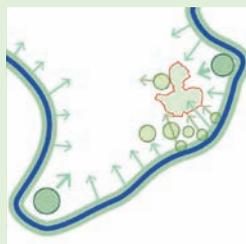
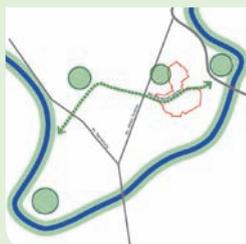


À travers le diagnostic et l'identification des enjeux urbains



Liaison inter-quartier est-ouest de Tarn à Tarn

Le Tarn dans la ville



Une déclinaison dans le PLUi de la Communauté d'agglomération de l'Albigeois

Dans un souci de prise en compte de ces travaux et de compatibilité avec le SCoT, le PLUi a précisé localement les résultats obtenus à plus grande échelle. Des principes méthodologiques identiques ont été appliqués à l'échelle du PLUi, sur la base du même référentiel d'occupation du sol, l'OCSGE (2013). Des sous-trames ont été étudiées, sur la base des milieux les plus représentés (aspect quantitatif) et des plus sensibles (aspect qualitatif) : boisées, bocagères, thermophiles, aquatiques et humides.

Pour chacune d'entre elles, les réservoirs sont identifiés sur des critères de naturalité, de surface, de compacité, de densité selon le type de milieux structurants.

L'analyse des indices éco-paysagers montrent que la TVB du territoire est principalement associée au réseau hydrographique, sans distinction entre la sous-trame boisée, bocagère ou humide. A l'image de cette dernière, la nature en ville se construit également autour du réseau hydrographique. Ces caractéristiques ont amené le PADD à inscrire la TVB, qu'elle soit existante, à renforcer ou à créer, comme ossature du projet de territoire.

Une TVB valorisée sous le prisme « Nature en ville », dans le quartier Cantepau à Albi

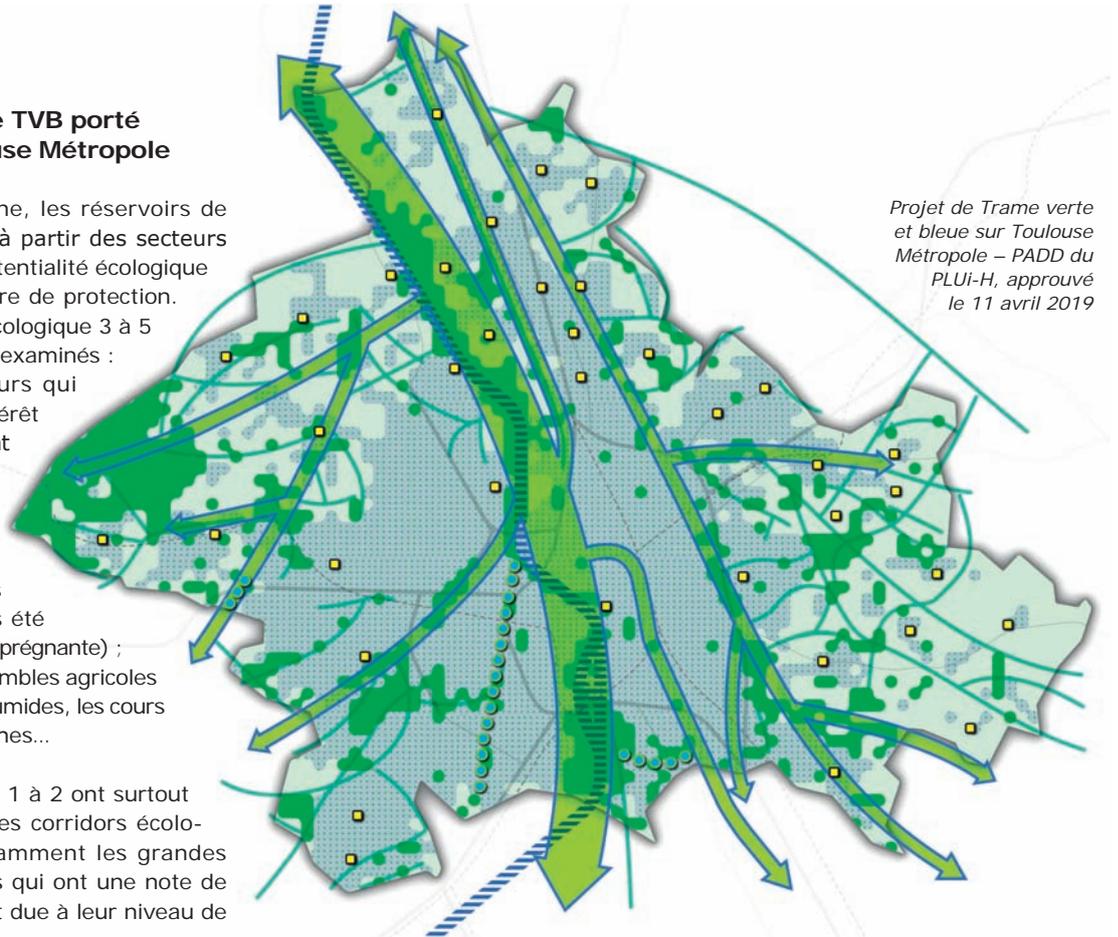
L'intégration des espaces à fort potentiel écologique et supports de continuités à l'échelle du quartier, identifiés dans le volet environnemental et paysager du diagnostic urbain, et leur formalisation sous forme d'enjeux à différentes échelles participent à orienter le futur projet de renouvellement urbain.

Une brique au projet de TVB porté par le PLUi-H de Toulouse Métropole

Sur la métropole toulousaine, les réservoirs de biodiversité ont été définis à partir des secteurs réellement riches, à forte potentialité écologique ou reconnus par un périmètre de protection. Les secteurs à potentialité écologique 3 à 5 ont été plus particulièrement examinés : ils représentent des secteurs qui peuvent être avoir un fort intérêt écologique, mais qui ne figurent pas en potentialité 1 du fait de leur faible indice Compacité-Surface, tels que les zones humides ponctuelles par exemple. Toutes les parcelles à forte potentialité n'ont pas été retenues (matrice agricole très prégnante) ; l'analyse a ainsi ciblé les ensembles agricoles pourvus de haies, les zones humides, les cours d'eau et milieux riverains riches...

Les secteurs de potentialités 1 à 2 ont surtout permis de mieux dessiner les corridors écologiques. On y retrouve notamment les grandes parcelles agricoles contiguës qui ont une note de potentialité très forte surtout due à leur niveau de Compacité-Surface.

L'identification des réservoirs de biodiversité comme le dessin des corridors ont été affinés par la suite, sur la base d'une photographie aérienne et de données d'occupation du sol récentes, pour permettre une précision d'échelle parcellaire.



Projet de Trame verte et bleue sur Toulouse Métropole – PADD du PLUi-H, approuvé le 11 avril 2019



Focus territorial entre Toulouse Est, Balma et Quint-Fonsegrives

En cohérence avec les orientations du SCoT et du PLUiH, l'analyse des potentialités écologiques permet de mieux comprendre l'enjeu de maintien d'un maillage d'espaces de nature et agricoles sur ce secteur de 1^{ère} couronne soumis à forte pression urbaine.

Potentialités écologiques (source : aua/T)



Une plus-value certaine pour mieux s'appropriier le projet de trame verte et bleue

Une méthode aux nombreux atouts

Une des principales plus-values de l'exercice est de **qualifier de façon homogène les potentialités écologiques** d'un territoire, permettant ainsi de pallier l'hétérogénéité voire l'absence de données naturalistes disponibles, notamment sur de grands territoires.

Cette approche permet de ce fait de **mettre en exergue le rôle favorable, parfois prépondérant, de la nature dite « ordinaire »**, y compris au sein de la ville, pour le maintien et le développement de la biodiversité. Elle amène à identifier des milieux potentiellement très riches, indépendamment des zonages réglementaires de protection et des secteurs d'inventaires, utiles à la pérennité du fonctionnement écologique du territoire.

L'exercice permet d'évaluer la capacité « potentielle » des structures paysagères en présence à **assurer une ou plusieurs fonctions, concourant au maintien des équilibres écologiques**, de façon spécifique pour chaque territoire étudié.

Il permet en outre de **cibler des secteurs d'investitions naturalistes complémentaires**, sans avoir vocation à remplacer ces dernières.

En fonction de la précision des référentiels d'occupation du sol à disposition, l'approche développée permet d'améliorer la connaissance, d'identifier des enjeux autour de sites réservoirs potentiels ou de continuités écologiques, qui peuvent être appréhendés à différentes échelles. Elle se positionne donc comme un **véritable outil d'aide à la déclinaison de la trame verte et bleue** sur les territoires, de la grande échelle jusqu'à des niveaux très fins. Son **application à plusieurs échelles** de territoire : Région, SCoT, PLUi, secteur, quartier... dont certains « s'emboîtent », a été l'opportunité de vérifier le caractère pré-opérationnel de l'exercice et ses apports concrets dans la traduction locale des projets de trame verte et bleue.

Utiles à la déclinaison de la trame verte et bleue

En donnant à mieux comprendre le fonctionnement écologique potentiel d'un territoire, ses forces comme ses fragilités, les différents critères à considérer, l'outil montre tout son intérêt à la déclinaison précise de projets de maintien et développement de la trame verte et bleue, y compris au sein même de la ville (liaisons inter-quartiers par exemple). Il contribue à identifier les éléments majeurs du socle paysager à protéger, voire à restaurer, en y intégrant d'ailleurs les espaces agricoles, maraichers, les espaces verts publics, qui constituent potentiellement des zones relais de qualité. Il démontre bien que la protection efficace du fonctionnement écologique d'un territoire ne peut être assurée par la seule désignation de périmètres naturels identifiés comme remarquables et « labellisés ». Il participe enfin aux stratégies territoriales définies en termes de limitation de l'imperméabilisation des sols, voire de désimperméabilisation...

Des points de vigilance néanmoins

Si l'indice final de potentialité écologique est utile à la communication, la carte « globale » obtenue ne semble pas systématiquement la plus appropriée pour évaluer le fonctionnement écologique potentiel du territoire.

Il apparaît en effet nécessaire et plus pertinent de développer une expertise complémentaire, croisée, par indice éco-paysager, pour expliquer ou réévaluer la fonctionnalité des espaces.

Il convient d'avoir conscience que la précision de l'outil et de l'analyse est totalement dépendante de la qualité et de la résolution des référentiels géographiques disponibles. Ces derniers ne permettent d'ailleurs souvent pas de pousser très loin l'analyse sur les éléments faisant obstacle.

Enfin, il s'agit bien d'une approche « espace ». La prise en compte des espèces vivantes réellement présentes nécessite de mener des investigations et des expertises naturalistes complémentaires pour en évaluer précisément l'intérêt et vérifier les potentiels en termes de fonctionnement écologique.



© Matthew Weinreb

Des perspectives encourageantes

Collaborer avec les experts naturalistes

Des échanges engagés avec le Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées, ainsi qu'avec Nature Occitanie, ont montré tout l'intérêt partagé de préciser l'indice de naturalité, sur la base notamment des connaissances naturalistes rassemblées au sein de l'observatoire régional de la biodiversité.

L'approche paysagère développée à partir des indices éco-paysagers participe à la définition des enjeux locaux de fonctionnement écologique, mais aide également à démontrer la multifonctionnalité des espaces sur lesquels s'appuie la trame verte et bleue : la qualité du cadre de vie, l'intérêt identitaire et patrimonial, la gestion des ressources naturelles, la gestion du cycle de l'eau et des risques naturels, le rafraîchissement, le stockage de carbone, les activités sportives et récréatives,...

Cette approche paysagère apparaît donc pertinente, voire primordiale pour une approche dynamique, mais elle ne doit cependant pas se substituer totalement à une entrée « milieux naturels », voire une entrée « espèces », dès lors que des éléments de connaissance en la matière sont disponibles.

Suivre dans le temps les espaces à potentialité écologique élevée

Cet objectif suppose de pouvoir disposer du même référentiel d'occupation du sol à plusieurs dates. C'est le cas avec le référentiel Corine Land Cover, disponible à ce jour pour les années 1990, 2000, 2006 et 2012. Le référentiel OCSGE, plus précis, et dont le premier millésime (2013) est gratuit, a été actualisé (2016) ; il peut être mis à disposition au cas par cas, mais est désormais facturé.

Des pistes sont ouvertes vers de nouveaux référentiels, construits à partir de l'exploitation d'images satellites obtenues de manière récurrente. C'est le cas du référentiel OSO produit par le Centre d'Expertise Scientifique « CES Occupation des sols », regroupant plusieurs équipes de recherche toulousaines, qui travaillent sur des images satellites Sentinel mises à jour annuellement.

Un travail d'expertise est engagé entre l'aua/T et des étudiants HSE de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier (site Auch) pour examiner la pertinence de ce nouveau référentiel au regard de l'approche « Potentialités écologiques » sur le territoire du SCoT de Gascogne.



Hiérarchiser les actions en faveur de la biodiversité

Affiner encore le travail d'évaluation du fonctionnement écologique des différents cœurs de biodiversité et corridors écologiques de la trame verte et bleue apparaît nécessaire, afin de faciliter et optimiser la hiérarchisation des actions de restauration des connexions biologiques sur les différents territoires.

Enrichir la réflexion sur le réseau régional des milieux naturels protégés et inventoriés

L'approche développée sur l'analyse des potentialités écologiques du territoire pourrait utilement contribuer à la réflexion régionale sur la connaissance des milieux naturels remarquables et leur évolution, préalable indispensable à la définition d'une stratégie concertée de protection, de restauration et de mise en valeur, notamment à travers le futur SRADDET Occitanie.